

Cabinet du président
Direction de la citoyenneté
et de l'information

Nantes, le 8 février 2011

Contacts presse

Jérôme Alemany
02 40 99 12 46

Virginie Brindeau
02 40 99 11 18

Marie Chardonnet
02 40 99 17 45

dossier de presse

Le procès des insurgés de Cayenne - Nantes, cour d'assises, 1931. : une exposition sur un événement qui a marqué l'histoire coloniale française



Du 9 février au 26 juin, les Archives départementales de Loire-Atlantique présentent **une nouvelle exposition conçue autour d'un événement judiciaire exceptionnel : *Le procès des insurgés de Cayenne à Nantes en 1931.***

Le Conseil général a souhaité mettre en lumière cette affaire, **qui marque une étape importante de l'histoire coloniale française, à travers une exposition qui puise largement dans les fonds judiciaires et iconographiques des Archives départementales, et présente des objets évocateurs des mondes judiciaires et carcéraux (robes d'avocats et de magistrats, objets de sûreté, banc des accusés) et utilise l'audiovisuel comme support didactique de visite.**

Colloque scientifique, concert, lectures déambulatoires... **Au-delà de l'exposition, une programmation diversifiée est également proposée au public.**

Visite réservée à la presse avec Yanick Lebeaupin, vice-présidente du Conseil général, déléguée à la culture, **André Bendjebbar**, auteur de l'ouvrage *Le prophète de Guyane : La vie aventureuse de Jean Galmot*, **Philippe Charon**, **Samuel Boche** et **Jean-François Caraës**, Archives départementales de Loire-Atlantique.

Sommaire :

Une exposition sur un événement majeur de l'histoire coloniale française	p.2
Au-delà de l'exposition, des rendez-vous culturels et des visites accessibles à tous	p.6

Une exposition sur un événement majeur de l'histoire coloniale française

Le procès des insurgés de Cayenne, un moment important de l'histoire coloniale française

En mars 1931, à l'apogée du colonialisme français, la cour d'assises de Loire-Inférieure ouvre le **procès de l'affaire Galmot**, délocalisé en métropole « pour cause de sûreté publique ». **Quatorze Guyanais**, transférés à la maison d'arrêt de Nantes, sont **accusés de crimes et de pillages commis à Cayenne en 1928** après la mort suspecte de **Jean Galmot**, ancien député de Guyane, **porteur des espoirs de la population de ce territoire lointain**. Pendant 12 jours d'audience, les Nantais, journalistes, curieux, assistent au **théâtre de justice**. Entre la représentation que se font les Nantais du *monde noir* et les perceptions réelles par le public des accusés, un **basculement s'opère**.

Présentés comme des criminels, les **Guyanais deviennent peu à peu des citoyens à qui on a volé leurs droits de citoyens**. Les avocats, **G. Monnerville, H. Torrès et le nantais A. Fourny** changent la nature du procès en un **procès de la politique coloniale**. Les accusés sont **acquittés** et reçoivent des **marques de soutien** avant de partir pour Cayenne, depuis Saint-Nazaire, le 9 avril.



1 exposition, 3 parties : *Des émeutes au « Nouveau Monde » ; L'instruction judiciaire nantaise ; 12 jours d'audience où tout peut basculer.*

Après un préambule, qui présentera le **contexte colonial général**, notamment à travers l'évocation de l'**Exposition coloniale internationale** tenue à Vincennes en mai 1931, apogée du colonialisme français, l'exposition se décline en 3 parties :

→ 1^{ère} partie : Des émeutes au Nouveau Monde, en août 1928

Cette 1^{ère} partie présente le **contexte guyanais**, surnommée la « *Cendrillon des colonies* ». Les citoyens devraient y être des citoyens de plein exercice, mais, dans les faits, ils demeurent citoyens mineurs. La fraude électorale est massive. Pour faire cesser ce déni de justice électorale, Cayenne s'enflamme les 6 et 7 août 1928 à la suite de la mort subite et suspecte de **Jean Galmot**, considéré par les Guyanais comme le père de Guyane. La foule anonyme des émeutiers tue six hommes, pille, brûle, se venge.



→ 2^e partie : l'instruction judiciaire nantaise

Suite aux émeutes, la justice se charge de l'affaire. Après **un an d'instruction bâclée à Cayenne**, la **Cour de cassation**, sur l'instance conjointe des ministères des Colonies et de la Chancellerie, **décide de transférer le procès à Nantes en mai 1929**. Cette décision

conduira à la **rencontre des 2 mondes** : les accusés du Nouveau Monde vont être jugés par douze jurés du Vieux Monde. 33 inculpés arrivent à Nantes, et sont incarcérés à la **maison d'arrêt**. Inculpation, instruction, remises en liberté et non-lieu pour certains, mise en accusation pour d'autres...

→ 3^e partie : 12 jours où tout peut basculer

Après l'instruction, menée par le juge nantais Le Marchand, **le parquet met en accusation 2 femmes et 12 hommes. Pendant 12 jours d'audience, population, journalistes, photographes assistent au théâtre de justice.** Parmi d'autres, l'écrivain Blaise Cendrars assiste aux débats, pour le **magazine Vu**. Au cours du procès, un basculement s'opère : accusés de crimes et de pillages en bande, présentés comme des criminels, **ces Guyanais deviennent peu à peu des citoyens à qui on a volé leurs droits.** Les avocats, G. Monnerville, H. Torrès et le nantais A. Fourny, changent la nature du procès : il devient le **procès de l'administration coloniale, de la fraude électorale...**



En conclusion, l'exposition présente la libération des acquittés. L'impact des plaidoiries est si grand **que le procès se termine par un acquittement général salué aux cris de « Vive la justice ! Vive la France ! ».** Les accusés redeviennent des citoyens libres. Avant leur départ pour Cayenne, depuis Saint-Nazaire, ils reçoivent des marques de sympathie et de soutien. **Gaston Monnerville mue sa victoire judiciaire en victoire politique,** en étant candidat à la députation en Guyane en 1932. **Il devient le premier noir de Guyane à être élu député lors d'élections libres et sans fraude.** En 1946, la loi de départementalisation conserve la Guyane dans le giron de la République.

L'audiovisuel, 2 bornes interactives, et 3 points-lecture... une exposition ludique et originale

→ Un film créé spécifiquement pour l'exposition

La réinterprétation de l'agencement de la salle d'audience et la narration des débats tenus devant la cour d'assises du 9 au 21 mars 1931, ont conduit à la réalisation **d'un film d'actualités, relatant les 12 jours d'audience à la manière des actualités filmées de l'époque.** Il sera projeté **simultanément sur 2 grands écrans de la 3^e partie** de l'exposition. (Durée : 5 min. 50 s).

→ Un diaporama vidéo sur la Guyane au XX^e s., et une projection sur les émeutes

Installé dans la 1^{ère} partie, ce diaporama met en scène des vues de la Guyane au début du XX^e siècle. A travers une **projection sur grand écran,** le visiteur sera plongé dans le tumulte des émeutes (séquence du film *Jean Galmot, aventurier*, d'Alain Maline).

→ 2 bornes interactives pour découvrir des témoignages et analyses

L'exposition comprend aussi 2 espaces, comprenant **2 bornes interactives qui invitent le visiteur à découvrir des témoignages et analyses pour aller plus loin** : des **descendants de victimes** évoquent les émeutes des 6 et 7 août 1928 à Cayenne ; **Pierre Fourny, fils de l'avocat Alexandre Fourny,** évoque la mémoire du procès ; **2 juristes analysent la**

modernité de la plaidoirie de Gaston. Monnerville et le rôle d’Alexandre Fourny dans le barreau de Nantes en 1931.

→ 3 points-lectures

Dans chaque partie de l’exposition, **le visiteur peut lire des documents d’archives, reproduits et présentés sous forme de livrets de lecture :**

- **des articles de J. Galmot** sur la forêt guyanaise et le bagne de Guyane en 1907 et 1908 ;
- **des lettres écrites par les inculpés** durant leur incarcération à la maison d’arrêt de Nantes : témoignages émouvants sur leurs conditions d’incarcération, le froid, le souvenir de J. Galmot, l’attente du procès, l’espoir, la colère, la peur...
- « *Comment on arrache un acquittement* », un manuscrit inédit de Blaise Cendrars sous forme d’épilogue du procès

Des sources d’archives variées : plus de 120 documents originaux

→ Les pièces et documents des Archives départementales de Loire-Atlantique

La matière première du procès des insurgés de Cayenne est conservée aux Archives départementales de Loire-Atlantique, dans le **fonds de la cour d’assises**. Elle est constituée de **7 boîtes d’archives, soit 1 mètre linéaire**, contenant **toutes les pièces de procédure de l’affaire**, tant celles **rapatriées de Guyane** que celles du **juge nantais Le Marchand**. S’y ajoutent les **registres d’écrou du fonds de la maison d’arrêt** sur la période de l’instruction. Quelques documents épars répartis dans d’autres fonds publics les complètent, comme ceux relatifs à **l’hébergement des témoins** aux Archives municipales de Nantes.

Les Archives départementales conservent aussi le fonds Fourny, donné par son fils, un fonds préservé de la destruction lors des bombardements de Nantes 1943 (copie de pièces de procédure, minutes de plaidoirie, photographies, correspondance échangée avec la cour, les avocats parisiens et des Guyanais, notamment après leur libération).

→ Au-delà des documents publics, plusieurs fonds privés indispensables à la connaissance de l’affaire

- **Fonds Jean Galmot** - Archives municipales de Bordeaux : papiers de Mme Galmot : documents sur la carrière de son mari et sur les événements survenus au moment de sa mort ; correspondance avec les magistrats, avocats et accusés sur le procès et la condition des Guyanais ; journaux et articles inédits de Galmot.
- **Fonds Gaston Monnerville** - Centre d’histoire de Sciences-Po Paris : dossier de l’avocat parisien sur l’affaire Galmot : correspondance, notes de plaidoiries...
- **Fonds Blaise Cendrars** - Archives littéraires suisses, Berne : les documents de l’écrivain : matière première de ses écrits sur J. Galmot (*Rhum*, reportage dans le magazine *Vu*), copies de documents et plaidoiries du procès, photographies, original du manuscrit « *Comment on arrache un acquittement* ».
- **Fonds constitué de la presse locale et nationale** : documents restituant toute l’atmosphère et le contenu des audiences essentiellement orales. Il est aussi le **reflet de l’opinion publique**. Au-delà du magazine *Vu*, les titres locaux sont aussi présentés : *Le Phare de la Loire*, *Le Populaire*, *L’Écho de la Loire*...

Plus de 120 documents originaux : pièces des dossiers d’instruction notes des avocats, registre d’écrou, photographies..., ainsi que des **objets évocateurs des mondes judiciaires et carcéraux**.



→ Au-delà des documents d'archives, des objets évocateurs des mondes judiciaire et carcéral provenant de diverses institutions patrimoniales :

- robes d'avocat et de magistrat (Musée du Barreau de Paris, Maison Bosc, L'Artisan Costumier), objets de sûreté (Musée de la gendarmerie nationale), objets de l'anthropométrie (Musée national des prisons), une évocation du musée des Salorges (musée d'histoire de Nantes).

Un objet symbolique est également exposé : le banc des accusés de la salle d'assises, sur le quel, notamment, se sont serrés les 14 insurgés de Cayenne.

Dans le cadre de cette exposition, le Conseil général a reçu les conseils de l'historien **André Bendjebbar**. Auteur de l'ouvrage *Le prophète de Guyane : La vie aventureuse de Jean Galmot*, Membre de l'association *Les amis de Gaston Monnerville*, il est également l'auteur du documentaire *Les insurgés de Cayenne -Le premier procès colonial à Nantes*, réalisé par Barcha. Bauer.

Exposition : informations pratiques

Archives départementales de Loire-Atlantique, 6 rue Bouillé, à Nantes.

Entrée libre et gratuite : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h ; mardi de 13 h 30 à 19 h (17 h en période de vacances scolaires) ; dimanche de 14 h à 17 h 30. Fermeture : samedis et jours fériés.

Visite commentée pour les visiteurs individuels : le mercredi à 14 h 30 et le dimanche à 14 h 30 et 16 h.

Visite commentée pour les groupes, adultes et scolaires, sur rendez-vous auprès de Martine Roucheux, 02 51 72 98 97 ou par mail martine.roucheux@loire-atlantique.fr.

Plus d'informations sur le site du Conseil général,

www.loire-atlantique.fr

Au-delà de l'exposition, des rendez-vous culturels et des visites accessibles à tous



Des visites pour les scolaires et des médiateurs pour accueillir le public

Le Conseil général qui souhaite sensibiliser le plus large public autour cet événement majeur de l'histoire coloniale française a développé plusieurs dispositifs :

→ Pour les scolaires

Les Archives départementales organisent une réunion d'information à l'attention des enseignants du département le 16 février, tous niveaux confondus, afin de présenter le livret pédagogique conçu pour ces visites.

→ Pour le grand public

Au-delà de la gratuité, les Archives départementales mettent à disposition de chaque visiteur un livret de visite de 28 pages, numéro spécial *du Liens d'archives spécial*. Le public bénéficie de visites commentées par l'un des trois médiateurs formés autour de l'exposition.

Un colloque scientifique en avril sur le thème : *Quand l'injustice crée le droit : le procès des insurgés de Cayenne à Nantes en 1931*

Dans le cadre de l'exposition sur le procès des insurgés de Cayenne ce colloque universitaire, ouvert à tous, prolonge la réflexion sur la légitimité de la révolte face à l'injustice, avec l'intervention de spécialistes. En partenariat avec l'université de Nantes (Faculté de droit et des sciences politiques et Centre de recherches en histoire internationale et Atlantique – CRHIA), l'université des Antilles et de la Guyane, et l'Association française d'Histoire de la Justice (AFHJ).

→ Jeudi 14 avril, à partir de 9 h 30

Introduction avec **André Bendjebbar**. 9 h 45 : *La question coloniale dans l'historiographie française : état des lieux*, par **C. Coquery Vidrovitch**, . 11 h : *La France et ses colonies dans les années 1920 et 1930 : entre réalités économiques et fantasmes exotiques* par **A. Ruscio, C. Hodeir, P. Clerc**. 14 h 30 : *La Loire-Inférieure et la Guyane dans les années 1920 et 1930 : une époque et deux mondes*, par **M. Launay, S. Mam Lam Fouck, M-J. Jolivet**. 16 h 30 : conclusion par **D. Salas**

→ Vendredi 15 avril

9 h 15 : accueil puis conférence sur le thème : *Faire l'histoire d'un procès colonial : variété des sources, ambivalence du récit ?* par **A. Bendjebbar, S. Boche, H. Dorion-Sebeloue, P. Fourny, A. Vatican**. 11 h 15 : *Quand les avocats entrent en scène : mécanismes et enjeux des plaidoiries*, par **S. Defois et J. Danet**. 14 h 30 : *Le procès des insurgés de Cayenne à Nantes : épiphénomène ou moteur de l'histoire ?* Par **B. Durand, E. de Mari, F. Renucci**. 16 h 30 : conclusion et synthèse du colloque par **D. Salas**.

Jeudi 14 et vendredi 15 avril 2011 de 9 h à 17 h. Salle de conférences des Archives départementales de Loire-Atlantique. *Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.* Renseignements à l'accueil des Archives ou par téléphone au 02 51 72 93 20 ou archives@loire-atlantique.fr.



Lectures déambulatoires : *Les Éveilleurs d'Archives*, C^{ie} la Lune Rousse

La Compagnie de la Lune Rousse accompagne de nombreux lieux patrimoniaux pour donner vie aux collections historiques. Pour cette exposition, 3 comédiens invitent le public à une autre forme de découverte, à travers la lecture de lettres d'inculpés, d'écrits littéraires ou de plaidoiries...

Dimanches 20 mars, 17 avril et 15 mai à 14 h 30 et 16 h (durée : 1h). *Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.*



Concert de musique aléké avec le groupe *Fondering* et Prince Koloni

Le groupe Fondering et son chanteur charismatique Prince Koloni, se produiront pour un concert exceptionnel d'aléké, musique traditionnelle inventée en Guyane et jouée exclusivement par des descendants d'esclaves africains en fuite, les marrons.

Mardi 14 juin à 20 h 15, patio des Archives départementales. *Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.* (Durée : 1 h)



Un cycle de projections cinématographiques

➔ **Projection aux Archives départementales du documentaire *Les insurgés de Cayenne. Le premier procès colonial à Nantes***

Le 9 mars 1931, s'ouvre à Nantes lors d'une session extraordinaire de la cour d'assises, un des plus grands procès de l'entre-deux-guerres. Documentaire de B. Bauer et A. Bendjebbar, 2009, 53 mn.

Jeudi 10 février à 18 h. Projection en salle de conférence des Archives départementales. *Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles*



A découvrir également : des manifestations sur le thème de la Guyane proposées par les associations Mémoire de l'Outre-mer, Métisse à Nantes et Le Bateau pédagogique

Plus d'infos :
www.outremer44.com
www.histoiredavenir.com
www.bateau-pedagogique.org

➔ Projections au Cinématographe :



- *Nous, dans ce pays bouleversé (récits de Guyane)*, jeudi 17 février, à 20 h 30. La Guyane d'aujourd'hui est fragile et paradoxale, traversée par de violents séismes sociaux ou hantée par les fantômes du bagne. Documentaire de C. Succab-Goldman, 2003, 1h20.

- *La fièvre de l'or*, jeudi 10 mars, à 20 h 30. 300 tonnes d'or sortent chaque année de la forêt amazonienne et 120 tonnes de mercure y entrent. A cette catastrophe écologique, s'ajoutent les trafics d'êtres humains, d'armes et de drogues. Documentaire d'O. Weber, 2008, 1h35.

- *Jean Galmot, aventurier*, mercredi 20 avril à 20 h 30. Ancien journaliste, dreyfusard, J. Galmot débarque en Guyane en 1906 avec le titre de propriété d'une mine d'or dont il reprend l'exploitation et fait fortune. Aimé des Guyanais, il va très vite se faire des ennemis parmi les Blancs. Film d'A. Maline, 1990, 2h15.

- *Les Ombres du bagne*, mercredi 18 mai, à 20 h 30. L'horreur carcérale des grandes dictatures du XX^e siècle avait un précurseur : les bagnes de Guyane, archipel pénitentiaire. Documentaire de P. Barbéris, 2006, 52 mn.

Projections au Cinématographe, 12 bis rue des Carmélites à Nantes. *Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles*